15-12-2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE À HUIS CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-004 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LE 15 DÉCEMBRE 2020 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE :

Membres du conseil

Mme Maryse Gouger, district nº 1;
M. Gyslain Loyer, district nº 2;
M. Denis Renaud, district nº 3;
M. Sylvain Trudel, district nº 5;
M. Luc Ducharme, district nº 6;

Assistent également par vidéoconférence, le président et maire suppléant, M. Pierre Lépicier, le secrétaire-trésorier M. Jeannoé Lamontagne et la secrétaire-trésorière adjointe Mme Marine Revol. La mairesse Mme Audrey Boisjoly est absente.

LORS DE CETTE SEANCE EXTRAORDINAIRE, LES MEMBRES DU CONSEIL NE PEUVENT DISCUTER ET DÉCIDER QUE DES SUJETS CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023.

478-2020 Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Période de questions;
- 3. Budget 2021 Présentation et adoption;
- 4. Programme triennal d'immobilisations Présentation et adoption;
- 5. Adoption des taux de la taxe foncière;
- 6. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2 Période de questions

Le maire suppléant répond aux questions reçues par les citoyens et citoyennes.

479-2020

Budget 2021

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'adopter le budget suivant pour l'année 2021 :

BUDGET 2021

REVENUS		
	2020	2021
RÉSIDENTIEL SEULEMENT		
Taux de la taxe foncière	0,670 \$ / 100	\$ 0,638 \$ / 100\$
Taux terrains vagues desservis		1,277 \$ / 100\$
Sureté du Québec	0,130 \$ / 100	\$ 0,121 \$ / 100\$
Compensation - d'eau potable aq. Félix	108,00 \$	108,00 \$
Compensation - d'eau potable aq. Belleville	650,00 \$	650,00 \$
Compensation - service d'égoût	132,00 \$	132,00 \$
Compensation - matières résiduelles	210,00 \$	175,00 \$
	%	%
TAXES (foncière, police, compensations, sectorielles)	7 391 929 85,49	7 849 691 86,2%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	176 700 2,0%	183 700 2,0%
REVENUS SOURCES LOCALES	723 528 8,4%	658 825 7,2%
TRANSFERTS	363 556 4,2%	412 640 4,5%
TOTAL REVENUS	8 655 713 \$ 100,0	9 104 856 \$ 100,0%

SUITE DE LA RÉSOLUTION 486-2020

BUDGET 2021

DÉPENSES

	2020		2021		
ADMINISTRATION	1 229 681	14,2%	1 261 890	13,8%	
SÉCURITÉ PUBLIQUE POLICE (+51 946 \$)	907 160	10,5%	959 106	10,5%	
SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE & CIVILE	676 576	7,8%	780 826	8,5%	
SÉCURITÉ PUBLIQUE CONTRÔLE CANIN	25 000	0,3%	25 000	0,3%	
TRANSPORT	1 845 335	21,3%	1 879 644	20,5%	
HYGIENE DU MILIEU	1 271 629	14,7%	1 160 580	12,6%	
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Office municipal d'habitation) Cotisation annuelle	7 000	0,1%	7 000	0,1%	
URBANISME & DÉVELOPPEMENT	594 021	6,9%	620 822	6,8%	
COMMUNICATION, LOISIRS & CULTURE	1 029 483	11,9%	1 182 981	12,9%	
FRAIS DE FINANCEMENT (à l'ensemble)	207 011	2,4%	212 381	2,3%	
FRAIS DE FINANCEMENT (aux secteurs)	216 217	2,5%	221 883	2,4%	
REMBOURSEMENT CAPITAL (à l'ensemble)	326 526	3,8%	463 804	5,1%	
REMBOURSEMENT CAPITAL (aux secteurs)	320 074	3,7%	400 546	4,4%	
TRANSFERT ACTIVITÉS D'INVEST. (IMMO.)		0,0%		0,0%	
	8 655 713	100,0%	9 176 463	100,09	
AFFECTATIONS & RÉSERVES					
RÉSERVE DROIT SUR LES SABLIÈRES					
FONDS RÉSERVÉS POUR SITES CONTAMINÉS					
FONDS RÉSERVÉS POUR BACS (remplacement)					
FONDS RÉSERVÉS TECHNOLOGIES					
SURPLUS ACCUMULÉ			(71 607)		
SURPLUS ACCUMULÉ AQUEDUC AFFECTÉ			- 2-42.6 Another - 34		
TOTAL	8 655 713		9 104 856		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

480-2020 Programme triennal d'immobilisations 2021, 2022, 2023

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que le programme triennal des dépenses d'immobilisations de cette Municipalité, pour les années 2021, 2022 et 2023, soit établi comme suit :



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS Budget 2021

	2021	2022	2023	Total	Surplus	Subvention	Dette	Total
SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE					Fonds réservé			
Appareils respiratoires (APRIA)	220 000 \$	- \$	- \$	220 000 \$	- \$	- \$	220 000 S	220 000
Total	220 000 \$	- \$	- \$	220 000 \$	- \$	- \$	220 000 \$	220 000
TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU								
Balai mécanique	47 000 \$	- \$	- \$	47 000 \$	47 000 \$	- \$	- \$	47 000
Prolongement HLC et tronçon d'égout sur la 131	- \$	1 350 000 \$	- \$	1 350 000 \$	- \$	- \$	1350000\$	1 350 000
Réfection : Rang St-Norbert	3117000 \$	- \$	- \$	3 117 000 \$	- \$	1000000 \$	2 117 000 \$	3 117 000
Réfection : Aqueduc rue des Ormes et de la Source	- \$	260 000 \$	- \$	260 000 \$	- \$	- \$	260 000 \$	260 000
Achats de bacs	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	- \$	- Ś	75 000
Piste cyclable HLC	210 000 \$	- \$	- \$	210 000 \$	- \$	100 000 \$	110 000 \$	210 000
Pistes cyclables (bouclage)	472 000 \$	- \$	- \$	472 000 \$	- \$	200 000 \$	272 000 \$	472 000
Parc industriel - Phase II	160 000 \$	1 175 000 \$	- \$	1 335 000 \$	160 000 \$	- \$	1 175 000 \$	1 335 000
Réfection des rues des Sables, etc.	535 000 \$	- \$	- \$	535 000 \$	- \$	- \$	535 000 \$	535 000
Bornes électriques	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	20 000 \$	- \$	- S	20 000
Pavage : Stationnement de la station d'épuration	130 000 \$	- \$	- \$	130 000 \$	130 000 \$	- \$	- \$	130 000
Total	4716000 \$	2810000\$	25 000 \$	7 551 000 \$	432 000 \$	1300000\$	5 819 000 \$	7 551 000
URBANISME								
Programme de mise aux normes des inst. septiques	- \$	500 000 \$	- \$	500 000 \$	- \$	- \$	500 000 \$	500 000
Fotal		500 000 \$		500 000 \$			500 000 \$	500 000
COMMUNICATIONS, LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAL	JTAIRE							
Affichage municipal	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$	- \$	60 000 \$	190 000 \$	250 000
Patinoire couverte	- \$	- \$	3 700 000 \$	3 700 000 \$	- \$	1850000\$	1850000\$	3 700 000
Aménagement du parc Alphonse-Robillard	37000 \$	- \$	- \$	37 000 \$	37 000 \$	- \$	- \$	37 000
Aménagement du parc "des Chasseurs"	- \$	120 000 \$	- \$	120 000 \$	87 000 \$	33 000 \$	- \$	120 000
Rénovations de la bibliothèque	- \$	223 000 \$	- \$	223 000 \$	- \$	89 334 \$	133 666 \$	223 000
Sentiers multifonctionnels - Phase III	132 000 \$	- \$	- \$	132 000 \$	22 000 \$	110 000 \$	- \$	132 000
Total	419 000 \$	343 000 \$	3 700 000 \$	4 462 000 \$	146 000 \$	2 142 334 \$	2 173 666 \$	4 462 000
	5 355 000 \$	3 653 000 \$	3 725 000 \$	12 733 000 \$	578 000 \$	3 442 334 \$	8 712 666 \$	12 733 000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

481-2020 Adoption du taux de la taxe foncière 2021

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que :

- 1. le taux de la taxe foncière 2021, pour les immeubles résiduels, soit établi à 0,638 \$/100 \$ d'évaluation;
- 2. le taux des terrains vagues desservis à 1,277 \$/100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

482-2020

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer, il est résolu qu'à 20 h 17 la présente séance soit levée.

Pierre Lépicier	Jeannoé Lamontagne
Maire suppléant	Secrétaire-trésorier et directeur général

[«] Je, Pierre Lépicier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».